



FICHE TECHNIQUE

HYDROTON

**AGENT DE PROTECTION-ANTI ADHERENT FACILITANT
la GLISSE pour CARTER de TONDEUSES,
MATERIEL AGRICOLE, ENGINs de TP
USAGE PROFESSIONNEL**

HYDROTON est un produit actif à base d'une association de fluides anti-adhérent – PTFE.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE LIMPIDE
Masse volumique	: 795 G/L ± 20 G/L
Réaction Chimique	: NEUTRE
Point d'éclair	: 42°C- AFNOR COUPE FERMEE
Gaz propulseur	: PROPULSEUR HYDROCARBONE AUTORISE



PROPRIETES PRINCIPALES

HYDROTON est un **agent de protection et de glissement** pour les surfaces métalliques et plastiques.

HYDROTON évite l'accrochage des déchets de tonte sous l'habillage et parcours d'évacuation des tondeuses. Il réduit les risques d'oxydation et de rouille des capots métalliques provoqués par l'herbe demeurant collée sur les surfaces.

HYDROTON facilite le glissement et l'évacuation du gazon coupé, le nettoyage et la maintenance des tondeuses, tracteurs et engins de tonte des pelouses et gazons.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Agiter l'aérosol avant utilisation.
- Sur tondeuse neuve, pulvériser généreusement avant la première utilisation sur toutes les parties en contact avec l'herbe coupée.
- Sur tondeuse ayant déjà servi, nettoyer soigneusement et complètement par brossage lavage, les surfaces à protéger.
- Attendre le séchage complet puis pulvériser uniformément sur toutes les parties entrant en contact avec la tonte.
- Renouveler périodiquement l'application et notamment avant l'hivernage des matériels.



UTILISATION POSSIBLE EN PULVERISATION
TETE EN HAUT OU TETE EN BAS

RECOMMANDATIONS



H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.